

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Diluant pour standolies BEECK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solvant purement pour diluer les produits BEECK à l'standolies.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BEECK'SCHE FARBWERKE GmbH	
Rue:	Neustadt 458	
Lieu:	D-84028 Landshut	
Téléphone:	+49 (0) 7333 / 9607-11	Téléfax: +49 (0) 7333 / 9607-10
e-mail:	info@beeck.com	
Interlocuteur:	Ralf Rieks	Téléphone: +49 (0) 7333 / 9607-14
e-mail:	Ralf.Rieks@beeck.com	
Internet:	www.beeck.com	
Service responsable:	Werk Laichingen, Gottlieb-Daimler-Str. 4, D-89150 Laichingen	
	Tel. +49(0)7333/9607-11	
	Fax: +49(0)7333/9607-10	
	8.00 -16.00 h	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Belgique / Belgium +32 70 245 245
 GBK GmbH Global Regulatory Compliance
 +49(0)6132/84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%

Essence d'orange

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 2 de 9

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P501	Evacuation conformément aux réglementations en vigueur.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Essence d'orange. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CE ou aux lois du pays concerné.

2.3. Autres dangers

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%; Terpène d'orange

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
68551-19-9	Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%			95 - < 100 %
	271-369-5		01-2119480162-45	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
8028-48-6	Essence d'orange			0,1 - < 1 %
	232-433-8		01-2119493353-35	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
Mettre la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.

Après inhalation

Apport d'air frais. En cas d'irrégularité ou d'arrêt de la respiration : Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec soin la peau contaminée à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact, si elles ont été mises en place. Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Lors de vomissements spontanés avec perte de conscience, tendre le cou et amener le

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 3 de 9

blessé dans la position couchée sur le côté et stable. Dégager les voies respiratoires, empêcher l'aspiration.
Tenir les personnes concernées au chaud et au calme. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation de la peau, Irritation des yeux
toux, mal de tête, nausée, somnolence

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination et fonction vitale).
L'aspiration de liquide pendant l'absorption ou les vomissements peut provoquer une grave pneumonie causée par les produits chimiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

dioxyde de carbone (CO₂), mousse, jet d'eau pulvérisée ou poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des sols. Du monoxyde de carbone est libéré en cas de combustion incomplète.
Ne pas respirer les vapeurs ni les gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Les gaz de combustion sont partiellement condensés avec l'eau utilisée pour éteindre l'incendie et contaminent cette eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par brouillard d'eau.
L'eau d'incendie et la terre contaminées doivent être éliminées conformément aux réglementations administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas fumer. Enlever toute source d'ignition. Veiller à une ventilation adéquate.

Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Eviter la pénétration dans le sous-sol.

Contactez immédiatement les autorités compétentes si le produit s'évacue dans le sol, une étendue d'eau ou les égouts.

Empêcher le rejet dans les fleuves ou eaux de surface en établissant des barrages de sable ou de terre ou en prenant d'autres mesures d'arrêt appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit renversé ou qui fuit doit être absorbé à l'aide d'un matériel absorbant non inflammable (sable, terre, terre à diatomées) puis enfermé dans des récipients. Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement, identifiés et entreposés en toute sécurité.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 4 de 9

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inhaler les vapeurs. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Tenir les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans un endroit sec et frais.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long des sols. La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les chiffons, le papier et les autres matériaux utilisés pour éponger sont susceptibles de prendre feu. Après utilisation, on devra les recueillir dans des récipients fermés non inflammables et les éliminer en respectant les règles de sécurité.

Information supplémentaire

Manipulation, stockage et transport conformément aux réglementations locales et dans les récipients annotés en conséquence et appropriés à ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'eau et de l'humidité ambiante.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart de: des oxydants

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau pendant le stockage.
Il est interdit de fumer dans les entrepôts. Refermer soigneusement les bidons et les stocker à la verticale pour éviter tout écoulement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une aération et/ou à une évacuation suffisantes. Lorsque la concentration de solvants est supérieure aux valeurs limites d'exposition, porter un appareil de protection respiratoire approprié et agréé.

Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter le contact avec les vêtements. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer ou priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Se mettre de la crème sur les mains.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Gants de protection
Le fabricant recommande les matériaux suivants pour les gants: PVC - Gants de protection.
Choisir les gants de protection en fonction des conditions d'utilisation concrètes et observer les instructions d'emploi du fabricant.
Protection préventive de la peau: crème de protection de la peau.

Protection de la peau

Vêtements étanches, résistant aux produits chimiques (solvant).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 5 de 9

Protection respiratoire

Lorsque la concentration de solvants est supérieure aux valeurs limites d'exposition, porter un appareil de protection respiratoire approprié et agréé. (Point/intervalle d'ébullition: > 65°C)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: transparent, incolore
Odeur: doux (douce)

Testé selon la méthode

pH-Valeur: n.a.

Modification d'état

Point de fusion: Donnée non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 140-160 °C

Point d'éclair: 61 °C DIN 51755

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide: Donnée non disponible.

gaz: Donnée non disponible.

Dangers d'explosion

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Limite inférieure d'explosivité: env. 0,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: env. 5,0 vol. %

Température d'inflammation: Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

solide: Donnée non disponible.

gaz: Donnée non disponible.

Température de décomposition: Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

Le produit est inflammable.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité (à 20 °C): 0,77 g/cm³

Hydrosolubilité: insoluble
(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

Coefficient de partage: Donnée non disponible.

Durée d'écoulement: < 30 s /3 mm
(à 20 °C)

Densité de vapeur: Donnée non disponible.

Taux d'évaporation: Donnée non disponible.

Teneur en solvant: 100 %

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 6 de 9

Teneur en solide:

n.a.

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Dans des conditions normales d'utilisation, aucune réaction dangereuse n'est connue.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme. Voir section 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

comburant puissant, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être libérées : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂)**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les estimations toxicologiques suivantes se basent sur les connaissances toxicologiques sur chacun des composants du produit.

Toxicité aiguë

Hydrocarbure (CAS 68551-19-9):

DL50/orale/rat: > 5000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin: > 5000 mg/kg

CL50/par inhalation/rat: > 5000 mg/m³

Terpène d'orange (8028-48-6):

DL50/orale/rat: > 5000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin: > 5000 mg/kg

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
68551-19-9	Hydrocarbures, en C11 à C14, isoalcanes, aromatiques cycliques <2%			
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	rat	
	dermique	DL50 > 5000 mg/kg	lapin	
	par inhalation vapeur	CL50 > 5000 mg/l	rat	

Irritation et corrosivité

Irritation légère de la peau.

Irritation légère des yeux.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Dessèchement de la peau dû à la perte de graisse. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 7 de 9

Expériences tirées de la pratique**Observation diverses**

L'inhalation de vapeurs importantes de solvants peut avoir un effet anesthésiant. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'aspiration de liquide pendant l'absorption ou les vomissements peut provoquer une grave pneumonie causée par les produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Les estimations toxicologiques suivantes se basent sur les connaissances toxicologiques sur chacun des composants du produit.

Hydrocarbure (CAS 68551-19-9):
EL 50 (72 h): > 1000 mg/l (algues)
NOELR (21 d): 1,0 mg/l (Daphnia)

12.2. Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Ne contient aucun halogène de liaison organique

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Evacuation conformément aux réglementations en vigueur. Incinération de déchets dangereux. Doit être incinéré dans une installation agréée pour l'incinération ayant un permis délivré par les autorités compétentes.

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 8 de 9

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages vidés et nettoyés de manière appropriée peuvent être recyclés. Les emballages impossibles à nettoyer doivent être éliminés de la même manière que le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Aucune substance dangereuse (SVHC) selon REACH, article 57.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé

a. d. d. = aucune donnée disponible

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Diluant pour standolies BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B04

Page 9 de 9

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Essence d'orange. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)